

0140070A
ACADEMIE DE NORMANDIE
COLLEGE BORIS VIAN
5 RUE LOUIS BLERIOT
14270 MEZIDON VALLEE D AUGE
Tel : 0231200645

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 2

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Date de réunion de la séance initiale : 28/09/2023

Nombre de présents à la séance initiale : 12

⚠ Quorum non atteint

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 29/09/2023

Réuni le : 05/10/2023

Sous la présidence de : Jerome Fortier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Déchets: Autorisation pour le chef d'établissement de signer la convention de gestion des déchets avec la communauté d'agglomération de Lisieux, prévoyant une redevance annuelle.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0